



Avis public aux propriétaires d'un immeuble et aux occupantes et occupants d'un établissement d'entreprise

Municipalité D'Ivry-sur-le-Lac

Date du scrutin : 2 novembre 2025

Par cet avis public, Madame Marie-France Matteau, présidente d'élection, annonce les éléments suivants aux propriétaires d'un immeuble et aux occupantes et occupants d'un établissement d'entreprise.

1. Vous pourriez avoir le droit de voter si vous êtes propriétaire d'un immeuble ou si vous occupez un établissement d'entreprise dans la municipalité depuis au moins 45 jours avant le 2 novembre 2025.
2. Pour avoir ce droit, vous devez avoir 18 ans ou plus et avoir la citoyenneté canadienne le jour du scrutin. Vous ne devez pas avoir perdu vos droits électoraux à cette date.
3. Pour exercer votre droit de vote, vous devez transmettre le document approprié :
 - Si vous êtes le ou la propriétaire unique d'un immeuble ou encore l'occupant ou l'occupante unique d'un établissement d'entreprise, une demande d'inscription;
 - Si vous faites partie des copropriétaires d'un immeuble ou des cooccupantes et cooccupants d'un établissement d'entreprise, vous devez transmettre une procuration désignant une seule personne, parmi vous, qui sera inscrite sur la liste.

Vous pouvez obtenir les formulaires requis en visitant le site web de la municipalité à l'onglet Élections 2025, <https://ivry-sur-le-lac.qc.ca/conseil-municipal/?section=elections-2025> ou en communiquant avec la présidente d'élection. Vous devez transmettre le formulaire rempli à l'adresse indiquée ci-bas.

4. Pour que la demande soit valide pour l'élection en cours, vous devez transmettre votre formulaire au plus tard le 21 octobre 2025, 16h30.

La demande d'inscription ou la procuration reste valide jusqu'à ce qu'elle soit remplacée ou retirée. Si vous souhaitez remplacer ou retirer une demande d'inscription ou une procuration existante, veuillez communiquer avec la présidente d'élection.

5. Vous pouvez exercer votre vote par correspondance. Pour ce faire, vous devez transmettre une demande écrite à la présidente d'élection au plus tard le mercredi 21 octobre 2025. Vous pouvez remplir la section appropriée du formulaire vous permettant d'être inscrite ou inscrit sur la liste électorale décrit au point 3, ci-dessus. Votre demande sera valide pour toutes les élections et les référendums suivant la réception de la demande jusqu'à ce qu'elle soit remplacée ou retirée.

COORDONNÉES DE LA PRÉSIDENTE D'ÉLECTION

Adresse : 601, chemin de la Gare
Ivry-sur-le-Lac (Québec) J8C 2Z8
Téléphone : 819-321-2332

Signature

Donné à Ivry-sur-le-Lac le 17 juillet 2025

Madame Marie-France Matteau
Présidente d'élection